

PROFESSION DE FOI ISAE-SUPAERO

Quel que soit votre statut, du 1^{er} au 8 décembre 2022, vous êtes appelé(e)s à renouveler les instances de concertation (CSA-M, CSE-ISAE, CAP, CAPSO) dans lesquelles les élu(e)s vous représenteront pour les <u>quatre ans à venir</u>.

En particulier, le CSE-ISAE (Comité social d'établissement), représenté par des personnels de l'institut est consulté (voir décret 2020-1427, titre III, articles 47 à 52), dans les limites de son périmètre de compétence, sur les questions et projets de textes relatifs :

- aux politiques de lutte contre les discriminations,
- aux politiques d'encadrement supérieur,
- → au fonctionnement et à l'organisation des services de l'institut,
- → à l'impact de l'organisation sur l'accessibilité des services et la qualité des services rendus,
- → à la dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthodes de travail l'établissement ou des services et à leur incidence sur les personnels,
- → aux incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire,
- → aux domaines mentionnés à l'article 48 et à l'article 50.

Voter **FO-ISAE**, c'est :

- Choisir une équipe expérimentée avec des spécialistes à votre écoute dans chaque domaine et pour chaque corps et statut;
- > S'appuyer sur un maillage territorial et national;
- > Défendre et faire respecter l'application de vos droits à l'ISAE/SUPAERO ;
- Conduire le dialogue social ;
- Ètre force de négociation et de proposition aussi bien pour les grandes orientations de l'institut que les *conditions de travail au quotidien* (défense individuelle et collective des agents) sur les sujets suivants :
 - Primes
 - Horaires de travail
 - Télétravail
 - Hygiène, Sécurité et Santé au travail
 - Risques Psycho-Sociaux (RPS)
 - Harcèlement sexiste ou moral, discrimination, violence, sexisme (HDVS)
 - Bien-être au travail
 - Contrat d'Objectif et de Performance (COP)
 - Référentiel salarial des contractuels, CDIsation
 - Rapport social unique (ex bilan social) qui sert de support à un débat relatif à l'évolution des politiques des ressources humaines
 - Rapprochement ISAE ENAC, etc.

Alors, allez voter et faites voter car le taux de participation sera scruté de près.

> VOTER FORCE OUVRIÈRE, c'est faire le choix d'élire celles et ceux qui n'auront qu'une seule mission : VOUS défendre !

